

L'AIDE POUR LE COMMERCE :

PANORAMA 2009

FICHES ANALYTIQUES

Lors du premier Examen global de l'Aide pour le commerce, il a été suggéré d'élaborer une série d'indicateurs qui permettraient d'évaluer d'un coup d'œil les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'Initiative. Suite à cette recommandation, l'OMC a organisé, en septembre 2008, un symposium d'experts pour examiner avec les principales parties prenantes une série d'indicateurs possibles. Certains de ces indicateurs ont servi de base aux fiches analytiques sur l'Aide pour le commerce, qui présentent un aperçu, par pays, des priorités en matière d'aide pour le commerce, des apports d'aide, de la politique commerciale et des résultats commerciaux. Pris ensemble, ces indicateurs donnent une idée des progrès et des défis au niveau de chaque pays. Ils complètent les rapports d'auto-évaluation et les données sur les apports mondiaux.

La présentation des indicateurs est avant tout un moyen d'évaluer globalement les tendances et les progrès enregistrés.¹ Les indicateurs permettent des comparaisons instantanées entre pays et visent à susciter un dialogue national entre les parties prenantes (par exemple, gouvernement, donateurs, société civile et secteur privé) sur la manière d'améliorer les résultats commerciaux en tenant compte des contraintes et des besoins en matière d'aide pour le commerce. Un tel dialogue national favorisera la responsabilisation des parties prenantes. Il devrait aussi contribuer à l'élaboration d'indicateurs de résultats plus précis par pays et par programme et faciliter l'évaluation des engagements et des décaissements au titre de l'aide pour le commerce.

La présente section contient des fiches analytiques pour les 85 pays qui ont répondu au questionnaire destiné aux pays partenaires.² Les données figurant dans ces fiches constituent les meilleures estimations disponibles auprès de divers organismes internationaux au moment de la rédaction du rapport. Les fiches analytiques sont basées sur la liste des bénéficiaires du CAD de 2007 et sur les rapports sur l'Aide pour le commerce reçus jusqu'en 2007.³

Les fiches analytiques sont divisées en quatre sections sur la base du cadre logique de l'Aide pour le commerce :

La *première* section contient un certain nombre d'*indicateurs de base*, dont certains indiquent les progrès accomplis sur la voie des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces indicateurs concernent la population, le PIB, la part des secteurs productifs dans le PIB, le budget de l'État, la dépendance à l'égard de l'aide, la pauvreté, la répartition des revenus, le genre et le classement du pays selon l'indice de développement humain du PNUD.

La *deuxième* section présente des données sur l'aide pour le commerce par pays qui sont extraites de la base de données du SNPC de l'OCDE (à savoir, la répartition sectorielle, la part de l'aide pour le commerce dans l'aide ventilable par secteur et les principaux donateurs). Le cas échéant, il est fait mention à la fois des engagements et des décaissements. Les engagements constituent une obligation ferme d'accorder une aide au développement. Ils permettent d'évaluer les intentions des donateurs et ils montrent comment leurs annonces de contributions se concrétisent, donnant ainsi une indication précise des apports d'aide futurs. Les décaissements correspondent aux versements réellement effectués chaque année; ils permettent de comparer les engagements des donateurs et leurs contributions effectives. Les engagements sont souvent pluriannuels et les décaissements qui suivent s'étalent sur plusieurs années.

De ce fait, une augmentation de l'aide allouée (c'est-à-dire des engagements) n'apparaît dans les données sur les décaissements qu'avec un décalage de quelques années. Malheureusement, des données sur les décaissements ne sont disponibles que pour les donateurs bilatéraux et la CE.

La *troisième* section contient des indicateurs relatifs à la politique commerciale du pays. Elle indique d'abord dans quelle mesure le commerce est intégré dans les stratégies nationales de développement et les autres plans stratégiques. Puis elle présente un indicateur des restrictions à l'importation et à l'exportation représentant l'engagement en faveur de l'ouverture du commerce. Enfin, elle établit un lien entre les trois principales priorités du pays en matière d'aide pour le commerce (sur la base de son auto-évaluation) et les indicateurs qui pourraient être utilisés pour évaluer les progrès réalisés pour surmonter ses contraintes spécifiques du côté de l'offre. Ces indicateurs vont de la qualité de l'infrastructure aux résultats commerciaux. Ils peuvent tous être considérés comme des prédicteurs fiables de la capacité commerciale future – en d'autres termes, si les gouvernements peuvent améliorer les politiques ou les conditions sur lesquelles reposent ces indicateurs, ils seront mieux à même d'accroître plus rapidement leurs exportations et de tirer profit de l'intégration dans le système commercial multilatéral. Les sources des indicateurs utilisés dans cette section sont indiquées ci-après. Lorsque cela est possible, plusieurs indicateurs sont combinés pour donner une image plus globale (par exemple, infrastructure de réseau, infrastructure transfrontières). En ce qui concerne les indicateurs incluant une moyenne pour la région/la catégorie de revenu, il convient de noter que la liste de référence des pays utilisée pour calculer ces moyennes est la liste des bénéficiaires du CAD établie en 2007.

La *quatrième* section examine les résultats commerciaux et donne un aperçu de la capacité, passée et actuelle, de participer effectivement au marché mondial. Outre l'accroissement des exportations et des importations de marchandises et de services, la section présente une ventilation sectorielle des données. Dans le cas des marchandises, elle indique aussi les principales origines des importations et les principales destinations des exportations. Lorsque l'on ne dispose pas de données pour les années 2005-2007, ce sont les données disponibles les plus récentes qui sont indiquées. En ce qui concerne les exportations et les importations des principaux groupes de produits et des principaux types de services, la part résiduelle correspond aux valeurs non attribuées (c'est-à-dire à la part des exportations/des importations totales que les compilateurs n'ont pu classer dans aucune des autres catégories de produits définies et qu'ils ont classées dans celle des autres produits, qui ne sont ni des produits agricoles, ni des produits des industries extractives, ni des produits manufacturés). Cette part est désignée par l'expression « non compris ailleurs »(n.c.a.).

Trois mises en garde importantes doivent être faites au sujet des fiches analytiques :

- ▶ *Problèmes méthodologiques* : les données disponibles ne correspondent pas exactement au cadre logique de l'Initiative Aide pour le commerce, ce qui oblige à recourir à des indicateurs indirects, qui ne sont pas parfaits et dont le choix est sujet à discussion.
- ▶ *Attribution* : La fiche analytique n'implique pas de corrélation directe entre l'aide pour le commerce, la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Si l'aide pour le commerce peut améliorer les résultats commerciaux, ce qui est un important moteur de la croissance économique et un puissant outil de réduction de la pauvreté, il faut garder à l'esprit que l'incidence du commerce sur le revenu (et sur la pauvreté) dépend des conditions locales et peut être positive, négative ou neutre.
- ▶ *Décalages* : L'exécution des projets et des programmes d'Aide pour le commerce prend du temps et, une fois qu'ils sont achevés, il faut encore du temps pour en déterminer les incidences. En conséquence, l'impact de l'aide pour le commerce ne n'est pas toujours ressenti immédiatement.

SOURCES DES INDICATEURS RELATIFS AUX PROGRAMMES

Analyse, négociation et mise en œuvre de la politique commerciale :

Moyenne simple des droits NPF appliqués : Correspond à la moyenne simple des taux de droits appliqués par un pays. Plus le taux est bas, plus il est facile pour l'exportateur d'entrer sur le marché considéré.

(Source : CCI).

De plus amples renseignements sur la politique commerciale sont disponibles sur le site Web de l'OMC sous la rubrique « Examens des politiques commerciales ».

Coûts de l'accession à l'OMC :

Cet indicateur combine deux éléments d'information concernant l'état d'avancement du processus d'accession du pays considéré : i) présentation, ou non, au Groupe de travail de l'accession à l'OMC de l'aide-mémoire sur la politique commerciale; et ii) présentation, ou non, du projet de rapport du Groupe de travail de l'accession à l'OMC.

(Source : Accessions en cours).

Il est difficile d'évaluer le coût de l'accession : le maintien d'une mission à Genève et le paiement des contributions sont des charges courantes supportées également pour tous les Membres, à l'exception des PMA qui en sont exonérés en raison de leurs contraintes propre.

Facilitation des échanges :

Le nombre de jours nécessaires pour exporter et importer à destination ou en provenance d'un pays est un indicateur de la facilitation des échanges qui est largement admis.

(Source : Banque mondiale – *Doing Business*).

Infrastructure de réseau :

Le nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile renseigne sur l'accès à une infrastructure de réseau adéquate.

(Source : Base de données statistiques sur les TIC de l'UIT).

La consommation d'électricité mesure la production des centrales électriques et des centrales de cogénération, déduction faite des pertes liées au transport, à la distribution et à la transformation et de la consommation propre des centrales.

(Source : Banque mondiale – Indicateurs du développement dans le monde).

Infrastructure transfrontières :

L'indice de densité des aéroports est le nombre d'aéroports de chaque pays qui a été le point de départ d'au moins un vol régulier en 2007. L'indice le plus bas est 0,1 et l'indice le plus élevé est 28,9.

(Source : Global Enabling Trade Report 2009, Forum économique mondial).

L'indice de connectivité pour le transbordement renseigne sur le type de liaisons de transbordement dont disposent les expéditeurs de chaque pays/économie sur les routes bilatérales. L'indice le plus bas est 60 et l'indice le plus élevé est 135.

(Source : Global Enabling Trade Report 2009, Forum économique mondial).

Autre infrastructure de transport :

Le premier indicateur mesure le pourcentage de routes revêtues (routes recouvertes de macadam (pierres concassées), goudronnées, bitumées, cimentées ou pavées par rapport à la longueur totale du réseau routier d'un pays.

(Source : Banque mondiale – Indicateurs du développement dans le monde).

La qualité du transport ferroviaire et du transport aérien de passagers dans un pays est notée de 1 à 7 (1 = réseau sous-développé, 7 = réseau étendu et efficient au regard des normes internationales).

(Source : Global Enabling Trade Report 2009, Forum économique mondial).

Compétitivité :

En ce qui concerne l'indice de performance commerciale, plus l'écart entre le taux de croissance des exportations d'un pays et le taux de croissance des exportations mondiales est élevé, plus le gain de part de marché au niveau mondial est important. L'indice actuel est basé sur cinq éléments : i) exportations nettes, ii) exportations par habitant, iii) part du marché mondial, iv) diversification des produits, et v) diversification des marchés.

(Source : CCI).

Diversification des exportations :

La diversification des produits est mesurée par le nombre de produits équivalents (sur la base de la Classification des produits) qu'un pays exporte vers le reste du monde. C'est le nombre de produits pour lesquels l'indice de valeur (ou de production) serait le même si le panier d'exportations du pays considéré était uniformément limité à chacun de ces produits.

(Source : *Trade Competitiveness Map* du CCI).

Chaînes de valeur :

Aucun indicateur approprié n'a pu être identifié pour cette priorité.

Intégration régionale :

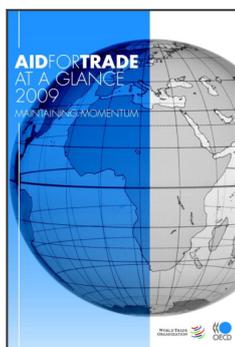
L'intégration régionale est mesurée par le nombre d'accords commerciaux régionaux (ACR) qu'un pays partenaire a notifiés à l'OMC et a mis en application (Base de données de l'OMC sur les ACR, 30 avril 2009). Naturellement, ce pays peut aussi participer à divers accords qui n'ont pas été notifiés à l'OMC, mais la base de données de l'OMC reste la meilleure source d'information disponible. Les données fournies concernant les années 2002, 2005 et 2008.

Coûts d'ajustement :

Il n'est pas facile d'évaluer les coûts d'ajustement et il n'existe aucun indicateur mesurant exactement cette variable complexe.

NOTES

1. Les fiches analytiques ne sauraient servir de base à des travaux de recherche universitaire, ni être considérées comme un outil de diagnostic ou d'évaluation pour la programmation de l'aide pour le commerce.
2. L'Angola, El Salvador, la Namibie, le Samoa et les Seychelles ont communiqué leurs réponses pour le chapitre 2 après la date limite; des fiches analytiques ont quand même été établies pour ces pays, en partie sur la base de leurs réponses.
3. Par souci de cohérence, les pays partenaires qui sont passés dans une catégorie de revenu supérieure depuis 2007 sont indiqués dans leur groupe de revenu antérieur (par exemple, l'Inde et le Nicaragua).



Extrait de :
Aid for Trade at a Glance 2009
Maintaining Momentum

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264069022-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2010), « L'aide pour le commerce : panorama 2009 fiches analytiques », dans *Aid for Trade at a Glance 2009 : Maintaining Momentum*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264069107-13-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.